

## fiche technique :

## Favoriser les chauves-souris dans les parcs et les jardins

Les parcs, jardins et autres espaces verts d'une commune ou d'une propriété privée sont une source à la fois de **nourriture** et de **refuge pour les chauves-souris**.

Leur entretien, conduit de façon adéquate (on parle de **gestion différenciée**), va donc favoriser le maintien et l'accueil de chauves-souris, mais également de nombreuses autres espèces.

Quelques pratiques et aménagement facilement mis en œuvre vont pouvoir considérablement améliorer les capacités d'accueil de votre parc ou jardin :

- **Proscrire l'usage de biocides**, et recourir à un désherbage non chimique.
- **Conserver les arbres creux et cavités du bois**, sauf contrainte justifiée de sécurité du public notamment.
- **Maintenir ou créer un couvert végétal** (grands arbres feuillus) au niveau des accès à une colonie : ces abords boisés permettent aux individus de sortir en chasse plus tôt au crépuscule et donc de profiter de nourriture supplémentaire (les insectes diurnes), ce qui augmente le succès de la reproduction en particulier.



Un exemple de gestion différenciée mise en place dans un domaine du Conseil Général du Finistère à Kernault



Une prairie fleurie, zone de refuge et de vie de nombreux insectes, dans le parc du château de Trévarez (29)

- **Sélectionner si possibles des essences de feuillus** locales qui attirent beaucoup d'insectes à l'occasion de plantations (tilleul, chênes, fruitiers...).
- **La plantation de boisements monospécifiques de résineux est à proscrire.**
- **Maintenir et créer des haies, allées boisées** et autres alignements d'arbres en veillant à ce qu'ils soient connectés entre eux. Ces corridors, très favorables aux chauves-souris, sont utilisés comme zones préférentielles de circulation et de chasse.

### Le traitement antiparasitaire du bétail et ses incidences sur les chauves-souris

Depuis plus de 15 ans, les incidences des traitements antiparasitaires du bétail sur les populations d'invertébrés alarment les scientifiques, particulièrement ceux à base d'ivermectine dont la rémanence est particulièrement élevée (active dans les fèces pendant plusieurs semaines). De nombreuses études ont montré que le déparasitage des animaux entraîne de nombreux effets néfastes, parmi lesquels l'affectation des larves de certains diptères et coléoptères entrant dans le régime alimentaire des chiroptères, réduisant ainsi leur nourriture.

Ces effets peuvent être minimisés en prenant certaines précautions : éviter certaines voies d'administration (*bolus* et *pour-on*), épargner les milieux les plus fragiles, maintenir les animaux traités en stabulation quelques temps, utiliser des produits de substitution, choisir certaines pratiques agricoles (élevage extensif, rotation des animaux sur différentes parcelles, succession de différents animaux sur une même parcelle, nourriture équilibrée et complète, choix de races rustiques...).

Pour plus d'information :

CAROFF, C., ROUE, S et DURANEL, A. 2003. Traitements antiparasitaires du bétail, insectes coprophages et chauves-souris. L'Envol des Chiros, SFEPIM, Bourges. 7 : 7-14 (disponible sur le site du GMB : [www.gmb.asso.fr](http://www.gmb.asso.fr)).